

# VILLETTE - LÈS - DOLE



Bulletin Municipal 2024



# Sommaire

Le mot du maire	3	ACCA	11
Budget	5	Échecs	12
Bibliothèque	5	Chorale	12
Aide sociale	6	Conscrits	13
Travaux communaux	7	ADMR	14
Commission animation	7	Communication	15
Commission fleurissement	8	Frelons asiatiques	16
Ecole	9	Respectons les horaires de bruits	17
APE	10	Autres rappels civiques	17
Accueil de Loisir Sans Hébergement	10	Les actions de la Gendarmerie	18
Comité des fêtes	11	Bloc notes	19

*Merci à nos annonceurs qui permettent de faire évoluer cette parution.*

## BULLETIN MUNICIPAL 2024

**Responsable de la communication :** Jean-Luc LEGRAND - Maire / **Coordination de la rédaction :** Célia PARIS - secrétaire de mairie, Philippe POUTHIER - Conseiller municipal / **Crédits photos :** Mairie - Associations

## Le mot du maire



Chères Villettoises, Chers Villettois,

L'année 2024 vient de se terminer, les lumières et fêtes traditionnelles de fin d'année se sont éteintes. 2025 s'ouvre à nous avec, malheureusement, quelques incertitudes et un pays complètement déstabilisé. Nous nous trouvons à l'heure actuelle dans une crise sans précédent. Allons-nous subir des restrictions ? Nous resterons donc très prudents concernant les dépenses.

L'année 2024 nous a permis la réalisation de quelques travaux, parfois imprévus, notamment la poutre dans la salle de classe pour **20 000 €** sans indemnisation des assurances.

Nous avons terminé de régler les dernières factures de la salle polyvalente, ce qui me permet de vous communiquer le montant total des travaux qui s'élève à **702 000 € HT** pour les douze lots. Nous avons dû absorber des travaux supplémentaires mais Ô combien nécessaires, non prévus au départ dans le marché. Ceci est dû simplement à une certaine négligence du cabinet d'architecture et de ses bureaux d'études.

Pour finir, nous avons décidé d'ajouter quelques travaux, et c'est pour cette raison que la facture a obligatoirement grimpé. Mais au vu du résultat, je n'ai aucun regret quant à cet investissement. Pour mémoire, nous avons perçu **373 689 €** de subventions, soit **52,94 %** du montant total des travaux. Les **47,06 %** restants, soit **328 311 €** ont été à la charge de la commune, dont l'emprunt de **200 000 €**.

Cette somme comprend également des dépenses hors marché et hors subventions, telles que : la réfection du toit de la salle polyvalente pour un montant de **45 269,95 € HT**, les équipements de cuisine avec la vaisselle pour un montant de **30 830,40 € HT**, ce qui fait un total hors taxe de **778 100,35 €**.

Depuis 2020, et malgré toutes les crises que nous avons subies, de nombreux travaux, parfois même très importants ont vu le jour.

Nous avons réglé également les **57 231,83 € HT** de la première tranche des caméras de vidéoprotection. Il faut savoir qu'elles ont déjà permis aux forces de l'ordre de recevoir une aide précieuse pour leurs enquêtes.

Je voudrais attirer votre attention et préciser que tous ces travaux ont été réalisés et surtout réglés sans aucune augmentation du taux de la taxe foncière concernant la part communale.

Je suis souvent interpellé sur cette question, effectivement chaque année vous constatez une hausse de votre taxe foncière. Je peux vous apporter quelques éléments explicatifs : depuis mon élection en 2020, la taxe foncière communale est resté fixe au taux de **15,93 %**, voté chaque année par le conseil municipal.

Mais je précise que depuis 2021 nous avons l'obligation d'inscrire la part du conseil départemental, soit 24,36 %, alors que nous ne percevons pas cette recette.

D'autre part, ces augmentations sont dues à la revalorisation des valeurs locatives cadastrales par l'état (ce qu'on appelle les bases). Par exemple, en 2023 les bases ont été augmentées de 7,1 %.

Et bien évidemment ce sont des décisions indépendantes des volontés communales.

Dans la taxe foncière sont également incluses les ordures ménagères qui elles aussi, sont revalorisées (de + en + de déchets, de + en + de traitements).

Notre gestion budgétaire maîtrisée et rationnelle, a permis d'effectuer de nombreux travaux. Les ambitions que j'avais au début du mandat ont été réalisées avec le soutien du conseil municipal, mais je me permets d'apporter une précision : la commune ne se retrouve pas en difficulté après tous ces travaux. Elle n'est surtout pas à genoux et ne sera pas privée d'investissements pour les prochaines années, les finances étant saines. La commune ne compte que peu d'emprunts en cours. De ce fait, la dette par habitant est donc très faible. Toutefois, il va de soi qu'il faudra faire très attention et gérer attentivement les dépenses, sachant que je conserve toujours la même énergie pour servir la commune qu'en 2020, lorsque vous m'avez confié ce mandat.

Côté travaux, en 2024 le réseau d'eau potable a été remplacé route de Goux, du cimetière à la RD 405, par le syndicat intercommunal des eaux de la région de Dole. Par ailleurs, à la charge de la commune, deux poteaux incendie vétustes ont été changés sur cette portion et dans la rue du Bois.

En 2024 durant la saison estivale, l'employé communal a été très sollicité au niveau des écoles : il a dû réaliser énormément de manutention suite aux travaux de la poutre d'une part et du futur périscolaire engagé par le Grand Dole d'autre part.

L'année 2024 a été marquée par une inondation au bas du village due à une montée historique des eaux de la Clauge. Nous avons dû procéder, sur demande des pompiers et de la gendarmerie à l'évacuation des administrés pour éviter quelconque danger.

Pour 2025, pas de grands projets en vue, il faudra faire des choix.

Les trois chaudières à gaz des écoles et du logement communal donnent de véritables signes de faiblesses par leur vétusté.

Nous avons l'obligation par ailleurs, de terminer l'installation des trois dernières caméras de vidéo-protection (route de Goux, rue du bois et route de Choisey).

Quelques travaux nécessaires seront certainement à réaliser, notamment en ce qui concerne le problème de l'eau qui dévale rue du Bief lors de fortes précipitations.

Aucun aménagement n'a été étudié ni imposé par le service de l'urbanisme lors de la division de ces parcelles privées. Nous sommes donc contraints d'apporter une solution en effectuant des travaux, en sachant que la commune devra bien évidemment en supporter la facture.

Pour finir, nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux habitants et nous leur souhaitons la bienvenue. Le conseil municipal se joint à moi pour adresser tous ses vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette année 2025, aux administrés, aux employés communaux, à la secrétaire de mairie, aux enseignants du RPI, aux associations, à la paroisse, aux bénévoles des commissions, sans oublier les personnes malades, et j'apporte également mon soutien aux personnes ayant perdu un être cher au cours de l'année 2024, en ayant aussi une pensée aux victimes du cyclone sur l'île française de Mayotte.

**Le maire, Jean-Luc LEGRAND.**

## Budget

**Résultats budgétaires de l'exercice 2024 :**

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
295 312,87 €	430 358,33 €	448 905,23 €	711 686,83 €

Les deux sections budgétaires présentent chacune un solde excédentaire, qui permettra des reports de crédits sur l'exercice 2025.

**Emprunts communaux :**

- Emprunt pour les travaux du nouveau cimetière - Echéance en 2026.  
Capital restant dû : 14 300,00 €.
- Emprunt pour la rénovation de l'éclairage public. Echéance en 2029.  
Capital restant dû : 19 259 ,00 €.
- Emprunt pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente. Echéance en 2034.  
Capital restant dû : 156 053,00 €.

La dette par habitant (780 hab) s'élève donc à 243,00 €.

**Exercice 2025 :**

Les dépenses pour l'année à venir seront principalement axées sur la tranche n°2 du marché d'installation des caméras de vidéoprotection, ainsi que, si la conjoncture le permet, le remplacement de trois chaudières vétustes dans les bâtiments communaux.

**Edith GRILLE**

## Le personnel communal



**Célia PARIS**  
Secrétaire de mairie



**Sonia BACROT**  
ATSEM



**Didier MEGARD**  
Agent technique



**Sylvie GABRY**  
Agent technique  
d'entretien

## Bibliothèque

Notre bibliothèque, ouverte depuis plusieurs années, fonctionne bien avec l'arrivée de quelques nouveaux lecteurs au cours de l'année. Néanmoins, nous regrettons que le « coin » Jeunesse ne soit pas plus fréquenté. De nouveaux livres sont proposés régulièrement grâce aux prêts de la médiathèque de Dole ainsi que de particuliers.

Cette année 2025 verra un nouveau bénévole rejoindre notre petite équipe fidèle depuis quelques années et composée de Annette et Corine. Bienvenue donc à Jean-Louis !

Un service de livraison à domicile est proposé aux personnes intéressées.

Vous pouvez retrouver les jours et horaires d'ouverture de la bibliothèque sur le site internet de Villette-lès-Dole.

Alors, si vous aimez lire, n'hésitez pas à pousser la porte et venir grossir notre groupe de lecteurs.

**Edith GRILLE**



# Aide sociale

L'Aide Sociale du village se doit d'être à l'écoute de tous les Villettois se trouvant dans une situation difficile et, si besoin, de leur apporter une aide.

Au cours de l'année 2024, nous avons eu peu de demandes à traiter, ce qui semble être un bilan positif, en espérant toutefois que toutes les personnes concernées se soient manifestées auprès de l'Aide Sociale.

C'est pourquoi nous restons vigilants et invitons les personnes qui auraient besoin d'aide, ou qui souhaiteraient simplement nous rencontrer, à ne pas hésiter à nous contacter.

L'Aide Sociale se devant aussi de participer à la vie de la commune, nous avons pour l'année 2024, présenté ou réalisé les actions suivantes :

- Nous avons eu la joie d'organiser la première réception de la salle des fêtes rénovée avec le repas des aînés le 21 janvier. Ce dimanche fut une journée très agréable, le repas apprécié de tous s'étant déroulé dans une bonne ambiance, et le duo de l'orchestre COTRY ayant encore enchanté les participants à cette journée.
- Une visite a été rendue aux personnes malades n'ayant pu participer à cette journée festive et, à cette occasion, des fleurs ont été offertes aux dames et une bouteille d'un producteur jurassien aux messieurs.
- L'emploi d'été d'entretien communal a été proposé aux jeunes domiciliés sur la commune mais, comme l'année dernière, et à notre grand regret, aucun candidat ne s'est manifesté. Cette action sera néanmoins reconduite pour l'année 2025, en espérant, cette fois-ci, avoir des retours favorables.
- Nous avons reçu le 19 octobre les Villettois ayant 80 printemps ou plus et dont l'âge se termine en 0 ou en 5. 17 personnes étaient concernées et les 11, qui ont répondu à notre invitation, ont eu plaisir à se retrouver au cours de cet après-midi.



- En décembre, c'était le retour de la boîte aux lettres du Père Noël qui a été de nouveau installée devant la mairie. Chaque courrier déposé aura eu une réponse personnalisée en provenance directe de Rovaniemi en Finlande, le village bien connu du Père Noël.
- Pour Noël, chaque enfant scolarisé au sein du R.P.I. Villette-Goux s'est vu offrir un livre, ce geste étant toujours très apprécié de tous.
- En 2024, aucun séjour scolaire n'ayant été organisé, aucune subvention n'a été versée aux écoles par l'Aide Sociale.

Par contre, en 2025, il sera bien attribué une subvention aux écoles, toutes les classes devant participer à une classe découverte.

Et rappelez-vous, n'hésitez pas à nous contacter, l'Aide Sociale est à votre écoute.

Edith GRILLE

# Travaux communaux

L'année a fort bien commencé avec l'inauguration de notre chère salle polyvalente "Gaston Thouret" lors des vœux de M. le maire.

## Quelques travaux ont jalonné notre année :

- Le bois du château est enfin terminé après une année d'intempéries qui n'a pas facilité la tâche de l'entreprise Chapuis.
- L'installation de deux tables bois de détente ; Une place de la Clauge et une place du 19 mars 1962. Les dalles béton ont été réalisés par l'entreprise Previtali et les tables, pré assemblées à l'atelier, mises en place par notre employé Didier M.
- Le cimetière est entretenu par l'entreprise Natura Création qui bénéficie d'un contrat à l'année.
- Les travaux de consolidation et renforcement de la dalle de l'école, réalisés par l'entreprise Damin sont terminés.

## Quelques travaux sont prévus pour cette année, si notre budget le permet :

- Mise au propre avec rallongement du trottoir le long de la courbe route de Goux.
- Mise au propre de la place à déchets verts, papier et verre route de Choisey avec la pose d'un enrobé.
- Finalisation de la pose des caméras.
- Finition et plantation d'arbres à différentes essences dans le bois du château par la commission bois.
- Mise en place d'un panneau neuf entrée de village route de Choisey.

## Travaux sylvicoles :

L'aménagement de l'état d'assiette 2025 se portera sur les parcelles :

P22R	1,71 Ha	ensemencement
P3F	3,91 Ha	amélioration
P4P	3,88 Ha	Préparation

## Affouage communal :

Vente des parcelles 11af, 21p et 21r le 18 juin 2024 à la scierie Brochet. 222 m<sup>3</sup> pour la somme de 22 621 € soit 101,96 €/m<sup>3</sup>.

À cela il faut rajouter 650 € pour trois chênes cassés lors du bûcheronnage.

Nous avons eu la chance de vendre rapidement et d'avoir les conditions climatiques satisfaisantes pour l'abattage et le débardage, ce qui a permis à la commission bois de faire le marquage début décembre et de distribuer les lots avant Noël.

Je remercie les membres de la commission bois pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année.

Nous avons eu l'occasion d'accueillir un nouveau membre cette année et j'invite les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre à se manifester en mairie.

J'invite également les affouagistes à bien lire et respecter scrupuleusement le règlement, surtout au niveau stationnement et circulation.

Je les remercie d'avance pour leur comportement en forêt, c'est un travail de tous.

Faites preuve de prudence et bon courage à tous.

Jean CURLY, adjoint

# Commission animation

Nous avons, cette année encore, organisé la fête du village le 8 mai. Après la cérémonie au monument aux morts et le verre de l'amitié, elle a été appréciée des Villettois présents. Merci aux membres de la commission, à Didier Mégard, notre employé communal et à Jean Yves Fumey pour l'aide apportée à la logistique de cet événement.

Pour 2025 je peux déjà vous annoncer que la fête a été déplacée pour mieux se caler sur les dates historiques de la fête de Villette, soit le week-end du 10 et 11 mai. Bloquez d'ores et déjà la date dans vos agendas ! Un cortège aux lampions, avec majorettes et fanfare est prévu le samedi soir pour accompagner le char des conscrits, ainsi qu'une brocante le dimanche. Que les personnes désireuses de s'impliquer dans la commission et dans l'organisation de cet événement n'hésitent pas à se faire connaître en mairie !

Cédric EICH, 3<sup>ème</sup> adjoint, pour la commission animation

# Commission fleurissement

Pour le fleurissement du village, nous avons fait le choix cette année d'acheter la plus grande partie de nos plants à la ferme du Creux-Vincent. Nous trouvons important de témoigner ainsi notre soutien à cette entreprise à vocation sociale.

Une autre part importante des plants utilisés provenait de la production interne de notre employé municipal. En effet, les zinnias, œillets d'inde, géraniums zonal et cannas ont été produits par Didier Mégard à l'atelier municipal, ce qui a permis des économies substantielles.

La mise en place de ces plantations s'est faite grâce à l'aide et l'inspiration de Christian Chambard et Jean-Yves Fumey, membres de la commission fleurissement. Merci à eux !



Cette année a également été marquée par une météo capricieuse qui nous a, certes, fait gagner du temps sur l'arrosage des fleurs mais a surtout fortement perturbé l'organisation de la tonte des espaces verts.

Heureusement, depuis 2024, le conseil municipal a validé le recours aux services d'une entreprise extérieure (Natura Création) pour l'entretien du cimetière, afin de délester l'employé communal. Remercions au passage Marcel Dodet qui a consacré beaucoup de son temps à cette tâche.

De plus, pour des raisons d'économie, mais aussi d'écologie, de nombreuses zones ont été entretenues de manière éco-responsable, avec des tontes plus tardives et plus espacées, afin de favoriser la biodiversité et économiser du carburant. La taille des haies a elle aussi été faite dans le respect des temps de nidification des oiseaux.

Le piégeage des chenilles processionnaires se poursuivra en 2025 et j'en profite déjà pour vous inciter à installer autant que possible des pièges à frelon asiatique dès la fin de l'hiver pour capturer les reines qui fondent les nouvelles colonies. Remercions les apiculteurs du village qui luttent déjà activement contre ce fléau.

La décoration de Noël a également été placée sous le signe de l'économie et du réemploi, grâce à l'ingéniosité et à la créativité des membres de la commission et de notre employé municipal. Le résultat de leur travail a donné satisfaction aux petits comme aux plus grands. Merci encore une fois à Jean-Yves, Christian et Didier !

Cédric EICH, 3<sup>ème</sup> adjoint, pour la commission fleurissement

# Ecole

## Une réorganisation des espaces face à la baisse des effectifs et un programme riche pour les élèves

Cette année, notre école a dû s'adapter à une nouvelle réalité : la fermeture d'une classe en raison de la diminution des effectifs scolaires. Cette situation a demandé des ajustements et a abouti à une réorganisation des locaux. Désormais, l'ancienne classe est partagée avec le périscolaire. Cette mutualisation des locaux offre un cadre pratique et fonctionnel pour les activités proposées en dehors du temps scolaire.

## Présentation de l'équipe pédagogique pour la rentrée 2024/2025

- **Virginie ALIBERT**, directrice de l'école, enseigne dans la classe des **GS/CP/CE1**.
- **Karine TOUYARD** est en charge des **PS/MS/GS**.
- L'équipe de Villette est renforcée par la présence de **Sonia BACROT**, ATSEM en maternelle et de **Chloé GAUTHIER**, service civique, qui accompagne la classe des **GS/CP/CE1**.
- **Jihen DILLOU**, AESH, est également présente pour assurer un accompagnement de 21 heures dans la classe de Madame TOUYARD.

## Des projets et des découvertes pour une année scolaire dynamique

La classe des PS/MS de Madame Touyard a débuté l'année 2024 en célébrant le Nouvel An chinois avec un repas traditionnel pour fêter l'année du dragon. À cette occasion, les enfants ont appris à utiliser des baguettes, une expérience à la fois ludique et enrichissante.

Au printemps, la ludothèque est intervenue dans les classes pour accompagner notre projet sur la **ludopédagogie**, une méthode qui met le jeu au cœur des apprentissages. En juin, les élèves de Madame Touyard ont terminé l'année scolaire par un atelier à **L'Atribuduquoi**, une sortie qui a permis aux enfants de découvrir les arts du cirque de manière interactive. Par ailleurs, les classes de la GS au CE2 ont eu l'opportunité d'explorer le parc **dino-ZOO**, une journée passionnante à la découverte du monde fascinant des dinosaures.

Les élèves de la classe de Madame Touyard ont terminé l'année 2024 par un atelier couture sur le thème de Noël.



## Depuis la rentrée, de nombreux projets sont mis en place :

**1. Le Bestiaire Fantastique :** Ce projet est réalisé en partenariat avec la médiathèque Hôtel Dieu. En octobre, les élèves ont visité la médiathèque pour découvrir les ressources et initier le travail. En période 2, une artiste et une relieuse sont intervenues à l'école pour accompagner les élèves dans la création d'un livre illustré sur le thème du *bestiaire fantastique*. Ce projet allie découverte artistique, créativité et apprentissage autour de la réalisation d'un livre.

**2. Travail sur les émotions :** Dans les deux classes de Villette, nous avons mis en place des activités pour aider les élèves à mieux identifier, comprendre et exprimer leurs émotions. Ce projet contribue au développement de compétences socio-émotionnelles et favorise le bien-être des élèves. Il sera repris tout au long de l'année.

**3. Actions éco-responsables :** Des activités de sensibilisation à l'éco-responsabilité sont organisées dans les classes, avec un accent particulier sur le tri des déchets. En partenariat avec le **SYDOM de Lons**, une intervention a été menée pour apprendre aux

élèves à bien trier et à réduire leurs déchets.

**4. Projet de ludopédagogie :** Nous reprenons cette année notre projet « *Enseigner en s'appuyant sur la ludopédagogie* ». Ce projet consiste à intégrer davantage de jeux dans les apprentissages pour rendre les leçons plus interactives et engageantes. Cette approche permet d'améliorer la motivation des élèves et de renforcer leur compréhension par le biais d'activités ludiques. Des après-midis autour du jeu sont régulièrement organisés.

**5. Maternelle et cinéma :** Ma-

dame Touyard a prévu des séances de visionnage de courts métrages pour sa classe, dans le cadre du projet *Maternelle et Cinéma*.

Ces projets permettent d'enrichir le parcours scolaire de chacun, tout en cultivant la curiosité, la créativité et le vivre-ensemble. Nous remercions chaleureusement monsieur le maire Jean-Luc Legrand ainsi que l'ensemble du conseil municipal, les agents de la commune, les intervenants extérieurs et les partenaires pour leur investissement au service de nos élèves.




L'Association des Parents d'Élèves poursuit ses actions pour soutenir financièrement les projets des enseignants du RPI Villette-Goux.

L'équipe est en partie renouvelée et toujours aussi dynamique et motivée !

Nous avons déjà effectué les ventes de fromages et de sapins, nous avons participé à la fête de fin d'année le 13 décembre (buvette, venue du Père-Noël et distribution de chocolats) et nous prévoyons de vendre des galettes en janvier en partenariat avec la Boulangerie Desbois.

De nouvelles actions seront menées au cours de l'année 2025 afin de participer aux sorties programmées en fin d'année par les enseignants : 3 jours à Lamoura pour l'école de Villette et 2 jours à Ounans pour l'école de Goux.

Pour tous renseignements ou si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter : [apevillettegoux@gmail.com](mailto:apevillettegoux@gmail.com) -  APE Villette-Goux

Toutes nos actions sont également relayées sur PanneauPocket et les Villettois peuvent participer à nombre d'entre elles.



## Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Depuis la rentrée de septembre, l'accueil de loisirs de Villette Lès Dole accueille les élèves du RPI de Villette-Goux le matin (7h30/8h30), le midi (12h/13h50) et le soir (16h20/18h30) dans sa nouvelle salle périscolaire. Celle-ci est plus adaptée aux besoins des enfants et a permis de réorganiser l'espace restauration.

En effet, un self-service sera actif dès janvier 2025. Cette installation change l'organisation du temps du repas, permettant ainsi un temps de repas plus fluide, moins bruyant et favorisant l'autonomie pour les enfants.

Dès le CP, les enfants auront leur plateau et pourront se servir seuls sous le regard attentif des animateurs. Progressivement, les grandes sections intégreront cette nouvelle dynamique.

Tout au long de l'année, les enfants sont accueillis par Marion, Joana, et Maria, qui proposent diverses activités pour répondre à leurs besoins, mais aussi selon leurs souhaits et envies. À la demande des enfants, depuis le mois d'octobre, un projet autour du jeu vidéo est mis en place auprès des plus grands,

en mettant l'accent sur la prévention et la sensibilisation autour de cette activité pratiquée par les enfants.

Dans la continuité de nos efforts pour le développement durable, l'équipe d'animation privilégiera la communication par mail, des activités axées sur la récupération et l'économie des matériaux. Elle continuera son action de jardinage dans l'optique de s'inscrire dans une démarche éco-responsable et encourager les enfants dans cette voie.

A noter dans vos agendas : une soirée parents/enfants le 4 avril 2025 à la salle des fêtes de Parcey. Cet événement permettra aux familles de passer un moment chaleureux et convivial avec leurs enfants et les équipes d'animation.

Pour toutes réservations, ou questions en lien avec l'accueil périscolaire, Marion ROLLIN, directrice de l'accueil se tient à votre disposition les jeudis matins jusqu'à 9h30 ou par mail.

**Coordonnées de l'accueil :** 03 84 82 75 74 ou [alsh.sud-villette@grand-dole.fr](mailto:alsh.sud-villette@grand-dole.fr)

## Comité des fêtes

Cette année 2024 a vu la reprise des activités du Comité des Fêtes « in situ ».

Nous remercions chaleureusement la municipalité de Villette-lès-Dole pour la mise à disposition régulière de la Salle des Fêtes pour l'ensemble de nos manifestations.

Dès Janvier, nous avons pu accueillir, dans cette magnifique salle, les Villettois autour de la traditionnelle Galette des rois, puis en février, plus de 130 personnes ont partagé une bonne fondue au bénéfice du Téléthon. (un chèque de 2 000 € a pu être reversé à l'AFM).

En mai nous avons dû annuler la Brocante extérieure, pour conditions météorologiques défavorables, mais le Salon des Couturières a pu être maintenu en intérieur et remporter un grand succès.

En fin d'année, les Villettois se sont retrouvés, dans une ambiance conviviale, à l'occasion du Beaujolais nouveau et du 12e Marché des Saveurs.

Chaque mardi (hors vacances scolaires) le Club d'échecs se réunit le matin à 10h en Salle des Activités et les séances d'activités physiques ont lieu dans la grande salle à :

- > 16h30 : gym douce
- > 17h45 : eutonie

**Pour l'année 2025 voici les dates à retenir :**

- > 8 février : Repas avec animation karaoké et danse au profit du Téléthon
- > 11 mai : Vide Greniers en extérieur et Salon des Couturières en intérieur
- > Vendredi 21 novembre : soirée Beaujolais Nouveau
- > Samedi 13 et dimanche 14 décembre : Marché des Saveurs.

Nous avons toujours le projet d'un voyage sur une journée et d'une après-midi autour des jeux de société... toutes vos idées sont les bienvenues pour animer notre village.

Nous tenons à remercier nos fidèles bénévoles qui sont toujours présents pour nous épauler ; sans eux, rien ne serait possible.

Chacun peut à son niveau renforcer cette équipe dynamique, mais toujours moins nombreuse qui favorise les temps de rencontres, de partage et de convivialité dans notre commune .

Nous souhaitons à tous une belle et heureuse année 2025 !

**Contact :**  
Geneviève Janvier-Woehrel, 06 88 74 53 57

## A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée de VILLETTE-LÈS-DOLE



L'année 2024 s'est déroulée convenablement, sans manifestation particulière.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, la secrétaire, les services techniques, qui nous aident au quotidien, pour que les battues se passent avec le maximum de sécurité : pancartage d'informations, fermeture ponctuelle de routes et chemins communaux impactés, nettoyage et élagage des haies et sommières, en particulier.

Conscient des contraintes que nous pouvons occasionner pendant l'organisation de nos battues, nous tenons par avance, à nous excuser envers tous les usagers de la nature.

La plupart des gens rencontrés sont très compréhensifs, notre démarche de prévention et d'information est appréciée et nous conforte dans le mieux vivre ensemble

Nous ne terminerons pas ce petit mot sans présenter à Monsieur le maire, l'ensemble du conseil municipal, les habitants de Villette-lès-Dole, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2025, joie, bonheur et surtout santé.

# Échecs



© freepik.com

Le club d'échecs de Villette-lès-Dole est ouvert le mardi de 10h à 12h à la salle des activités.

Nous sommes actuellement une quinzaine (dont 2 nouveaux) à jouer avec plaisir.

En septembre, nous nous sommes retrouvés pour un moment de convivialité précédé d'une "partie simultanée" animée par un membre du Club, François Henriot.

Merci à la municipalité et au comité des fêtes pour leur soutien.

Vous pouvez me contacter au 03 84 82 41 59.

**Annie MARTIN**



# Chorale

La Chorale Chœur de Loue de Villette-lès-Dole a repris les répétitions le 12 septembre 2024 à la salle polyvalente de Villette. Les choristes se retrouvent en principe tous les 15 jours, le jeudi soir, à 19h45, dans le but d'apprendre 6 à 7 chants par saison pour donner des concerts ; au programme à ce jour :

Le 14 décembre 2024 nous devons chanter des chants de Noël à plusieurs reprises dans les rues de Dole à la demande de la Ville de Dole. La météo très défavorable nous a conduit à annuler cette prestation au grand regret de tous.



© freepik.com

Le 26 avril 2025 nous sommes invités par la chorale Contretemps de Lons Le Saunier pour un concert.

Le 24 mai 2025 nous ferons notre concert annuel de fin de saison à Villette-lès-Dole.

D'autres concerts viendront peut être s'ajouter à ce programme.

Notre effectif à la rentrée est de 45 choristes. Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux choristes qui sont venus se joindre à nous pour étoffer nos pupitres, notamment chez les hommes qui sont 10 maintenant. Les répétitions se déroulent dans une bonne ambiance et les choristes sont assidus et motivés pour l'apprentissage des chants.

Toutes les chansons sont harmonisées par notre chef de Chœur Alexandre Depierre. Cette année nous chanterons : C'est la vie de MIKA, Je joue de la musique de CALOGERO, Le chant des cygnes d'INDO-CHINE, le temps de l'amour de Françoise HARDY, sans contrefaçon de Mylène FARMER.

La chorale Chœur de Loue profite de cet article pour annoncer son repas annuel dansant qui aura lieu à la salle polyvalente de Villette-lès-Dole le 15 février 2025.

Meilleurs vœux à tous.

**Brigitte BOISSON, présidente  
Chorale Chœur de Loue, Villette-lès-Dole**

# Conscrits

Fondée en 2023, l'Association des Conscrits de Villette-Goux (CVG) rassemble les jeunes Villettois et, depuis 2024, les jeunes Gouvenois, nés entre 2004 et 2008. Notre objectif est simple : créer des liens entre les générations et dynamiser la vie de notre village avec des animations conviviales et festives.

*"Nous nous sommes aperçus que nous ne nous connaissions pas, alors que nous habitons le même village."*



En 2024, nous étions une équipe de 13 jeunes fondateurs et fondatrices, déterminés à préserver les traditions françaises tout en y ajoutant une touche de modernité. Notre dernier événement, les 27 et 28 juillet 2024, a été un véritable succès : un jambon à la broche qui a régalé petits et grands, et un tournoi de pétanque amical qui a rassemblé tout le village.

Nous sommes impatients de continuer sur cette lancée et de vous proposer encore plus d'événements en 2025 !

### Calendrier des événements à venir :

➤ **Février 2025** : Organisation d'une tombola pour financer nos projets futurs. Vous souhaitez participer ou offrir des lots (bons d'achat, réductions, etc.) ? Contactez-nous au 07 66 21 93 31.

➤ **Mars 2025** : Un repas d'hiver autour du Mont d'Or et de la saucisse de Morteau, sous réserve de la disponibilité de la salle des fêtes.

➤ **10 et 11 mai 2025** : La tournée des conscrits en char dans le village. Préparez votre meilleur accueil !

➤ **2 et 3 août 2025** : La fête des conscrits, avec au programme :

- Repas convivial avec des animations musicales. Tournoi de pétanque amical.
- Brocante.
- Jeux pour enfants.
- Et bien d'autres surprises !

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux :**  Les Conscrits de Villette-Goux  @les\_conscrits\_de\_villette\_goux

Rejoignez-nous et participez à la vie de notre village ! Ensemble, continuons à faire vivre les traditions et à créer des souvenirs mémorables.

**Les conscrits de Villette-Goux**

### L'ADMR PRÈS DE CHEZ VOUS !

Sur le secteur de Parcey-Le Deschaux, l'ADMR est formidablement active. Depuis 1949, au quotidien en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés pour mettre en œuvre les services à domicile les plus adaptés et contribuer à la vie économique et sociale du canton.

L'association locale ADMR Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) de Parcey intervient sur 20 communes.

Elle propose diverses activités :

- Aide à la personne
- Livraison de repas
- Actions de prévention
- Aide aux aidants
- Entretien du linge
- Garde d'enfant
- Préparation des repas
- Téléassistance
- Aide administrative
- Ménage
- Petits travaux de bricolage/jardinage
- Soutien et aide aux familles



L'association locale ADMR de Parcey réalise 15 000 heures d'intervention Aide à domicile. 20 salariés et quelques bénévoles soutiennent cette association locale.

Les actions de l'ADMR reposent sur des valeurs fortes telles que : Universalité, Réciprocité, Proximité, Respect de la personne, Solidarité.

**Contact :** Association locale ADMR de Parcey - 1 rue d'Aval - 39100 Parcey Le Deschaux  
Tél. : 03 84 71 03 01 - Mail : [admr28@parcey.fede39.admr.org](mailto:admr28@parcey.fede39.admr.org)

**Plus d'infos :** [www.admr.org](http://www.admr.org) - Réseaux sociaux et : ADMR du Jura

Depuis 2023, la commune adhère à l'application **PANNEAU POCKET**.

De nombreuses informations utiles sont diffusées par le secrétariat de mairie, telles que des dates importantes (affouages, vœux et cérémonies) objets trouvés, incidents techniques (routiers ou électriques), manifestations associatives...

Pour compléter les canaux de communication existants, à savoir, le **site internet <https://villettelesdole.fr/>** et les traditionnels panneaux d'affichage.



# Frelons asiatiques

## PRENEZ GARDE !

Le frelon asiatique est aussi dangereux pour l'humain que pour la nature, ne prenez pas l'initiative de détruire un nid vous-même !

M. Frédéric PERCHAT, apiculteur à Villette-lès-Dole, et l'entreprise AD assainissement de Crissey sont habilités à intervenir sur les nids de frelons asiatiques.

N'hésitez pas à leur demander d'ores et déjà des conseils à ce sujet, notamment sur la manière de concocter un mélange pour piéger les reines, dès le mois de mars.

**Comment le reconnaître ?**

Frelon asiatique ( <i>Vespa velutina</i> )	Frelon d'Europe ( <i>Vespa crabro</i> )

**Ne pas confondre avec le frelon d'Europe !**

**AD Assainissement & Services**

Loïc HERGLE Tél : 07.72.29.37.05  
 Ad.assainissementservices@gmail.com

DEGORGEMENT CANALISATIONS tous réseaux  
 DEBOUCHAGE - DETARTRAGE - CURAGE  
 Vidange BACS A GRAISSE et FOSSES  
 INSPECTION CAMERA / Remise aux Normes  
 RECHERCHE DE FUITE (Piscine, réseau, ...)

**DERATISATION**  
**DESINSECTISATION**  
**DESINFECTATION**

Rongeurs, taupes, fouines... Frelons asiatiques, Nids de guêpes,  
 Punaises de lit, Puce, blattes ...

SIRET : 903 909 646 00015 APE : 4312 A  
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

**FRÉDÉRIC PERCHAT**  
 Apiculteur

33 Grande rue 39100 Villette-lès-Dole  
 SARL Les Miels de Franche-Comté  
 Tél 06 73 85 88 55

# Respectons les horaires de bruits



## ARRÊTÉ MUNICIPAL N°20-12 DU 3 JUILLET 2020 / RÈGLEMENT SUR LE BRUIT

**ARTICLE 3** - Les réparation ou réglages de moteurs, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore devront fonctionner :

- > les **jours ouvrables** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- > les **samedis** de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
- > les **dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

# Autres rappels civiques



Ne laissons pas nos poubelles débordées et abandonnées

Brûler les déchets ou allumer un feu est interdit



Je tiens mon animal en laisse et ne laisse pas de déjections sur l'espace public



Prenons le soin d'avertir nos voisins et de baisser le volume sonore dès 22h00

Je taille mes haies régulièrement sur l'espace public et j'entretiens l'espace devant mon domicile



# Les Actions de la Gendarmerie

en 2024 à Villette-Les-Dole en quelques chiffres



INTERVENTIONS		SECURITÉ ROUTIÈRE		DÉLINQUANCE	
<b>Nombres d'heures par gendarme sur la commune : 981 heures</b>					
Nombre total d'interventions	45	Nombre total d'infractions	55	Nombre total d'atteinte aux biens	10
Dont accidents de circulation routière	4	Dont infractions stupéfiants/alcool	2	Dont vols liés aux véhicules	1
Dont différents violences intrafamiliales	7	Total heures de sécurité routière	279 heures en binôme	Destructions et dégradations	1
				Dont cambriolages	4

# Bloc-notes - Numéros utiles

## CABINET D'INFIRMIER

ABCL soins infirmiers - Tél. **03 84 82 26 29**  
 BARRAUX Nathalie, CARETTI Florence,  
 LURATI Fabrice

## PSYCHOLOGUE

Psychologue clinicienne - BRÉGAND Élise  
 Sur rdv : **03 84 79 18 65** ou **06 61 55 76 58**

## URGENCE

Médecin de garde en période de fermeture de cabinet, week-end et jour férié : **3966**  
 Pompiers : **18**  
 Police : **17**  
 SAMU : **15**  
 Gendarmerie : **17** ou Tél. **03 84 79 00 77**  
 Centre anti-poison Lyon : **04 72 11 69 11**  
 SOGEDO : **03 84 70 51 01**

## CORRESPONDANT DE PRESSE

DAVID Bruno - Tél. **03 84 72 13 19**

## RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. **03 84 71 46 42**

## SOGEDO :

Tél : **03 84 70 51 01**

## GAZ NATUREL

Tél : **0 800 47 33 33** (prix d'un appel local)

## SOS FEMMES VIOLENCES CONJUGALES

Tél. **3919**

## SOS VIOLENCES CONJUGALES

Tél. **01 44 73 01 27**

## ENFANCE MALTRAITÉE

Tél. **19** ou **0 800 05 41 41**

## DROGUES, ALCOOL, TABAC INFO SERVICE

Tél. **113**



**TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE**  
 Faire-part de mariage, naissance, décès  
 Cartes de visite, correspondance, remerciement...  
 Flyers, plaquettes, brochures...  
 Affiches grand format (jusqu'à 120 x 176 cm)

58 av. du M<sup>e</sup> de Lattre de Tassigny • 39100 DOLE • **03 84 70 80 90**  
 commercial@lig-dole.pro • www.lig-dole.pro • Imprimerie LIG



**FRANC COMTOISE DE CONFORT**

- PLOMBIERIE TRAITEMENT DE L'EAU
- SANITAIRE CARRELAGE FAÏENCE
- CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
- CHAUFFAGE CLIMATISATION VENTILATION
- NOUVELLES ENERGIES
- ISOLATION AMÉNAGEMENT CLÉ EN MAIN
- MAINTENANCE SAV

17 RUE AUDEMAR GUYON - 39100 DOLE - 03 84 82 90 40  
 EMAIL : info@fcc-entreprises.fr

7j/7 24H/24 **TAXI MILO**  
 communes de Choisy, Villette Les Dole  
 taxi.milo@yahoo.fr


**conventionné toutes caisses**  
 Gare, Aéroport, Hôpitaux, toutes distances

**03.84.72.67.09**  
 06.73.67.74.72  
 06.22.53.35.05

**ÉPICERIE - TABAC**  
**AU PILATUS**



32 GRANDE RUE  
 39100 VILLETTE LES DOLE  
 03 84 72 11 64



**RAICHON ELEC**  
 5007 RUE FRANCOIS ARAGO  
 39800 POLIGNY  
 Tél : 06 45 91 13 84  
 remi.raichon@gmail.com

**S.A.R.L - ZIEGLER**  
 Couverture - Zinguerie - Isolation - Bardage  
 Traitement de Charpente

Tel: 03 84 82 73 66 Port. 06 73 39 97 35  
 Mail Zieglerpaul@orange.fr  
 39100 DOLE





**PUBLICITE LEPEUT**  
 39100 Villette-lès-Dole

Graphisme - Enseigne - Panneau - Banderole  
 Marquage Véhicule - Film solaire - Déco int.

**03 84 79 10 45** | publicite\_lepeut\_39  
 publicite-lepeut@wanadoo.fr



**jardinerie jurassienne**

le plus grand espace nature et décoration



**COLAS ANTHONY**

Couverture  
 Zinguerie  
 Charpente

**Villette-lès-Dole**  
**06 45 62 14 10**